



**TOUTES ET TOUS
À**

**LIEU :
HORAIRE :**

SAMEDI 18 MAI  **Manif nationale**
L'EDUCATION EST DANS LA RUE

POUR DIRE **NON** AUX **RÉFORMES**
BLANQUER INÉGALITAIRES

+ d'élèves et + de classes = conditions de travail dégradées	
Devoir de réserve	Classements et concurrence des établissements
Lycée du tri social	Regroupements forcés écoles/collège
Pression aux HS	CIO en danger = orientation des jeunes sacrifiée



Le **SNES**, pour agir ensemble



Section académique du SNES-FSU Paris

s3par@snes.edu -- 01 41 24 80 52

AESH : dans l'œil du cyclone de la loi Blanquer

La loi Blanquer n'a pas oublié les ULIS, les élèves en situation de handicap et les personnels qui y interviennent, tout du moins en apparence... En effet, l'article 5 crée les PIAL (Pôles inclusifs d'accompagnement localisé) : « Ces pôles coordonneront les moyens humains dédiés à l'accompagnement des élèves en situation de handicap au sein des écoles et établissements de l'enseignement public et privé sous contrat ». Ces structures sont expérimentées depuis septembre 2018 mais à ce jour n'ont fait l'objet d'aucune évaluation. En légitimant réglementairement ces structures dans la loi, le ministère en a peaufiné les contours : les parents pourront bénéficier d'une rencontre avec le/les professeur/s et l'AESH (Accompagnant d'Elèves en Situation de Handicap) qui prendra en charge leur enfant ; les contrats des AESH passeront à 3 ans renouvelables une fois ; le bâti scolaire doit respecter des normes d'accessibilité ; de la formation est prévue pour les personnels.

Pour autant rien sur l'affectation scolaire des élèves dès le 30 juin, rien sur la création d'un réel statut des AESH et rien sur la réduction des effectifs pour les classes qui accueillent ses élèves en situation de handicap.

De plus, le ministère entend prendre la main sur la gestion des AESH, qui lui échappait jusque-là, puisque la reconnaissance et l'estimation du besoin d'un accompagnateur était décidée par les MDPH sur rapport des personnels de santé. Désormais ce seraient les PIAL qui seraient chargés de leur recrutement et de leur répartition face aux élèves. Le SNES-FSU dénonce une logique comptable et la destruction du projet d'école inclusive.

Ainsi la gestion des AESH ne se fera plus sur la base des besoins des élèves mais sur celle des établissements. Chaque établissement, ou groupe d'établissements, aura un volume d'emplois qu'il affectera selon les besoins. La réalisation du projet personnel de scolarisation (PPS) sera aussi transférée de la MDPH à une équipe éducative non formée au diagnostic. L'objectif réel est de

limiter les affectations personnelles des AESH au profit d'affectations collectives, c'est-à-dire de réduire le nombre des AESH-i (individuel) qui ne s'occupent que d'un enfant aux profits d'AESH-co (collectif) qui s'occupent de deux voire trois élèves en même temps dans une ou plusieurs classes. L'accompagnement mutualisé devient la norme, l'accompagnement individualisé l'exception.

Il s'agit clairement d'une manœuvre de notre ministre, qui fait « d'une pierre deux coups » : en feignant de régler le problème de recrutement des AESH, il assure des économies d'échelle sur le dos de l'école inclusive. Le PIAL n'est pas une réponse à la demande de revalorisation du métier d'AESH ni à celle de l'amélioration du suivi des élèves que nous portons. Au contraire, il contribuerait à rendre inefficace les ULIS au sein des établissements et risquerait d'accroître la charge de travail des enseignants les accueillant.

C'est pourquoi le SNES-FSU s'oppose à la loi pour « l'école de la confiance », il revendique une statut de fonctionnaire et une revalorisation salariale immédiate. Il appelle à un **rassemblement inter-syndical devant le Sénat mercredi 15 mai à 13h15**.

The poster features a red background with white and yellow text. At the top left is the SNES logo, and at the top right is the FSU logo with the text 'ENGAGÉS AU QUOTIDIEN'. The main title 'AESH' is in large white letters. Below it, 'Reconnaitre le métier!' is written in a red, handwritten-style font. Two red boxes with yellow text contain the following demands:

- POUR UN MÉTIER COUVERT PAR UN STATUT**
 - ❖ une rémunération décente ;
 - ❖ une reconnaissance du métier en catégorie B ;
 - ❖ la fin des contrats à temps incomplet imposés ;
 - ❖ une formation professionnelle sur le temps de travail.
- POUR UN TRAVAIL CONSIDÉRÉ**
 - ❖ la prise en compte du travail invisible et de la pénibilité ;
 - ❖ le respect des missions ;
 - ❖ le versement des indemnités REP – REP+ ;
 - ❖ l'arrêt des PIAL.

At the bottom, 'Halte à la précarité!' is written in a large, red, handwritten-style font. Below that, a white box contains the text: 'Avec la FSU, le SNES agit pour que le métier d'AESH soit enfin reconnu !'.



SNESPARIS



Snes-FSU-Paris

SOMMAIRE

1. Edito
2. Affiche pour la manifestation du 18 mai
3. AESH : dans l'œil du cyclone de la loi Blanquer

Pour la défense du service public d'éducation et de ses personnels : manifestation nationale samedi 18 mai !

Le 9 mai, 25 000 manifestant.e.s ont défilé dans le cortège parisien entre Denfert et Montparnasse, 5000 pour la FSU : la mobilisation a été significative et importante avec 35% de grévistes dans le second degré.

Les collègues se sont fortement mobilisé.e.s contre la réforme de la Fonction Publique et ses conséquences : la généralisation du recrutement des CDD et donc l'extinction progressive du statut, la mise en place de l'arbitraire dans les mutations et les promotions, la mise en place d'une hiérarchie toute puissante qui pourra à son gré et sans passer par le contrôle paritaire mettre à pied les enseignants pendant 3 jours.

En lien avec la destruction de la Fonction Publique, dans l'Éducation, les collègues ont défilé également contre la politique éducative du gouvernement, autoritaire, inégalitaire, austéritaire. Suppressions de postes, réforme du lycée, autoritarisme de Blanquer, qui sous couvert de vouloir rappeler les textes aux fonctionnaires, avec l'article 1, veut instaurer une obligation de réserve : les collègues disent assez ! Le ministre envoie aussi, par sa loi pour l'école de la confiance, un message à la hiérarchie : les enseignant.e.s doivent rentrer dans le rang, se taire, surtout ne pas faire de vagues. Se taire parce qu'avec la loi Fonction Publique, elles et ils seraient recru-

té.e.s par le chef d'établissement. Se taire parce que leur contrat serait renouvelé ou non par les « ressources humaines de proximité ». Se taire car les CHSCT disparaîtraient.

Nous ne nous taisons pas !

Les personnels exigent des réponses immédiates aux difficultés rencontrées dans la préparation de rentrée, et, a minima, un moratoire sur la réforme du lycée et du bac. Les personnels ne sont pas dupes, ils s'opposent aux manœuvres du gouvernement et du ministre pour cliver les collègues.

Nous voulons des mesures immédiates !

Nous ne contenterons pas non plus de réponses dilatoires sur les salaires. L'ouverture annoncée de discussions ne suffit pas et doit être complétée par des mesures immédiates, comme par exemple le doublement des primes versées à tous !

Une réponse : tous et toutes dans la poursuite de l'action !

Le SNES-FSU appelle les personnels à se réunir pour débattre des suites à donner à ce mouvement. Il appelle à **manifeste massivement à Paris le samedi 18 mai** avec les syndicats de la FSU, il appelle à :

- réunir des AG dans les établissements sur l'heure d'info syndicale, pendant le temps de repas... ;
- à se réunir avec les parents d'élèves, pour rédiger des tracts communs, pour un appel général à la mobilisation qui inclut le 18 mai ;
- à développer les nuits dans les établissements avec les parents préparation de slogans, de panneaux, banderoles, de tractage ;
- à multiplier les « happenings » du type carton rouge pour la politique éducative du gouvernement et nous envoyer les photos ;



- à faire des réunions d'informations communes avec le premier degré, les parents d'élèves, y compris dans les écoles du secteur de l'établissement, avec le SNUIPP-FSU, syndicat majoritaire du premier degré.

La FCPE Paris soutient ces initiatives et appelle également les parents d'élèves à manifester le 18 mai, contre la loi Blanquer, contre la réforme du lycée.

Nathalie Dehez, Elsa Le Goupil, Laetitia Faivre, Ketty Valcke,
Co-secrétaires générales du SNES-FSU Paris

SAMEDI 18 MAI

14H00

MANIFESTATION NATIONALE POUR LE SERVICE PUBLIC D'ÉDUCATION ET SES PERSONNELS

***Parcours à venir
(consulter le site)***